

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20231113-115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

N° 115/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 3 novembre 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 novembre

Objet de la délibération :

Attribution du marché travaux
Gendarmerie d'Amancey

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	7
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	9
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le treize novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Yves GAMELON à Claude CURIE, Sébastien LAITHIER à Isabelle GUILLAME, Jacques MAURICE à Pascal PERCIER, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT
Procuration	Fabienne ARNOUX par Gérard VERMOT-DESROCHES, Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Angèle LIME par Vincent COQUIARD, Florence PAUL par Claude MARECHAL, Lydie SAGE par Martial PAULY
Suppléé(e)s	
Excusé(e)	Sarah FAIVRE, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Nadia LOUIS, Chantal MARAUX, Laëtitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY
Absent(e)s	Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sandrine CLADY a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu la délibération n°137/22 du 26/09/2022 validant le plan de financement de l'opération de réfection des clôtures et aménagements de sûreté de la Gendarmerie d'Amancey, propriété de la CCLL,
Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 18 août 2023,

Considérant les 2 offres reçues et l'avis de la Commission des marchés émis le 17 octobre 2023,

Considérant que l'offre de l'entreprise FCE SARL d'un montant de 70 681,50 € HT a été jugée la mieux-disante,

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à notifier le marché à l'entreprise FCE SARL et à signer tous les documents y afférent
- Valide le plan de financement actualisé comme suit :

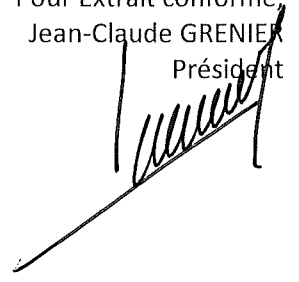
Dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)	
AMO	2 900	DETR 30 %	19 659,23
Travaux	70 681,50	Gendarmerie	18 996,30
		Fonds propres	34 925,97
Total	73 581,50	Total	73 581,50

Fait et délibéré en séance, le 13.11.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.